

Décrets & canons du CONCILE ŒCUMENIQUE ET GÉNÉRAL DU VATICAN

Par Mgr Pelletier

1873

Sur les papes Honorius, Vigile et Libère

XIII. Erreur sur l'histoire de l'Église Romaine elle-même.

La ligue, formée contre le succès de la définition, s'est jetée avec une ardeur triomphante sur la mémoire d'Honorius, persuadée que cette difficulté, mise en travers du torrent, le forcerait à reculer. On a, fait tout ce qu'on a pu pour rendre la digue infranchissable. N'a-t-il pas été dit, sur un ton très-haut et très-insultant, que ce Pape avait formellement enseigné, comme Docteur universel, l'erreur du monothélisme ? N'a-t-on pas ajouté, toujours avec le même accent, que le sixième Concile général l'avait condamné comme hérétique ? N'a-t-on pas enfin prétendu, sans rien rabattre de la première arrogance, que la condamnation prononcée par le sixième Concile, avait été acceptée par de grandes autorités contemporaines de ces débats, et surtout par quelques-uns des successeurs d'Honorius ? Thèses aussi fausses que surannées, et qui, en essayant de renaître, cette année, même sous des plumes d'Académiciens, n'ont pas trouvé le secret de devenir plus historiques et plus décentes. À mesure qu'elles se sont produites ; elles ont été réfutées avec un éclat de science et de raisonnement qui nous dispense de reprendre cette tâche¹. Nous nous bornerons à vous faire observer que le démenti le plus décisif qui pût être opposé à ces révoltantes falsifications de l'histoire, à ces odieux outrages gratuitement infligés au Saint-Siège, c'est la définition même de, l'infailibilité. Qui osera dire désormais que l'erreur s'est assise sur la chaire de Pierre, et qu'un de ceux qui l'ont occupée, s'appelât-il Honorius, a professé l'hérésie ? Avant-de se rendre au Concile, les Pètes avaient tous approfondi cette question ; pendant le Concile, ils l'ont une fois encore et longuement débattue ; ils ont éclairé tons les faits entourés de nuages ; ils ont examiné, sans en admettre aucune, les plus graves et les plus délicates objections. Rien ne les a fait ni hésiter, ni reculer devant la rédaction de leur décret. Et maintenant qu'il est porté, ce décret lui-même n'abrite pas seulement l'avenir, il couvre encore le passé. Il nous assure que les successeurs de Pie IX, comme Pie IX lui-même, ne failliront jamais dans ta foi ; il nous est aussi garant que les prédécesseurs de Pie IX ; quels qu'ils aient été, n'ont pas failli davantage. Pas plus Honorius que Vigile, pas plus Vigile que Libère n'ont échappé au bénéfice de ce privilège.

Comme Vicaires de Jésus-Christ, ils n'ont eu dans leur enseignement aucune éclipse réelle, parce qu'il n'y en a point eu de possible. La promesse faite au prince des Apôtres les a tous maintenus inébranlables dans la profession de la vérité.

C'est la conclusion naturelle, nécessaire, inévitable, de la définition suggérée par l'Esprit-Saint aux Pères du Vatican, et maintenant que nous avons le bonheur de la connaître, nous devons répéter, nous plus seulement avec l'accent de la certitude historique, mais encore dans le transport d'une conviction divine, cette belle acclamation du huitième Concile général : « Non, elle n'a pas été vaine cette admirable promesse du Maître : « *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Les effets ont prouvé la vérité des paroles, puisque le Siège Apostolique a toujours conservé sans tache la religion catholique et professé la sainte doctrine sans mélange d'erreur (Concil. Constantin. IV, act. 1. Concil. Tom. VIII, p. 988, 989) ».*

¹ Nous recommandons les publications suivantes : Le Concile œcuménique et l'Infailibilité du Pontife romain ; lettre pastorale adressée à son clergé par Mgr Manning, archevêque de Westminster. - Lettres au R. P. Gratry par Mgr Dechamps, archevêque de Malines, Primat de Belgique. - Le Pape Honorius et le bréviaire romain ; lettres au R. P. Gratry par Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Nancy. - Les articles sur Honorius et le P. Gratry, publiés par la *Civiltà cattolica*, 19 février, 5 mars, 19 mars 1870.

On ne lira pas non plus sans intérêt dans le même recueil, 21 mai 1870, une étude sous ce titre : - *La causa del Papa Onorio novamente giudicata con un opuscolo. - Études Religieuses* ; Paris, articles du P. Colombier. - *Le Pape Honorius et le gallicanisme moderne*, par M. l'abbé Rivière, professeur d'histoire ecclésiastique au Grand-Séminaire de Nîmes.

Comment enfin ne pas signaler avec honneur les diverses publications de Dom Guéranger, l'illustre Abbé de Solesmes ?